

Compte rendu du 1^{er} Conseil d'Ecole

Ecole de St Bauzille de Montmel – Mardi 6 novembre 2018

Etaient présents :

Parents élus : Mmes Baclet, Le Du, Uttaro, Bouchevreau

Commission scolaire : Mmes Bresson et Duménil

Enseignants : Mmes André, Belmessieri, Chaptal, Vérot et Villemont,

Invités : M Lemaître responsable du Temps Périodique, Mme Dante ATSEM.

➤ Effectifs / Répartitions - Perspectives pour 2019/2020

Effectif prévisionnel rentrée 2019/2020

Les chiffres transmis début octobre au DASEN de l'Hérault sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	13	15	9	15	6	14	16

Soit un effectif total de 100 élèves. Ce total risque d'évoluer mais nous pouvons d'ores et déjà prendre conscience d'une répartition inégale et d'un effectif CM important.

Effectif actuel et répartition

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
13	15	9	15	6	14	16	8	96

Classe de Mmes Belmessieri et Suere		Classe de Mme André		Classe de Mmes Riccio et Vérot		Classe de Mme Villemont	
13 PS	15 MS	9 GS	15 CP	6 CE1	14CE2	16 CM1	8 CM2

A cette répartition, s'ajoutent les après-midi, les décloisonnements pour le chant choral

➤ Présentation de l'équipe pédagogique et des partenaires

(en rouge, les personnes nouvellement affectées)

Enseignants	Mme Belmessieri (3/4 temps) Mme André Mme Vérot(direction) Mme Villemont Mme Suere (1/4 temps) Mme Riccio (1/4 temps)	Classe de PS/MS Classe de GS/CP Classe de CE1/CE2 Classe de CM1CM2 ¼ en PS/MS le jeudi ¼ en CE1/CE2 le mardi
A.T.S.E.M.	Mme Danti Mme Pourre (le matin uniquement)	Classe PS/MS Classe de GS/CP
RASED	Mme Esposito Mme Boissonnade Mme Clarimon	Psychologue scolaire Maîtresse G Maîtresse E
Médecin de PMI	Dr Fourcadier (Antenne du Conseil Général St Mathieu de T)	
Médecin scolaire	Dr Pinek (C.M.P. La Paillade)	
Enseignante référente	Mme Garin	

➤ **Élections des Représentants des Parents d'élèves**

Le taux de participation à ces élections qui se sont déroulées le 12/10/2017 était de 72,4%.
Ont été élues avec 100% des suffrages exprimés :

Mme Alice BACLET (titulaire)
Mme Célia LE DU (titulaire)
Mme Lycia UTTARO (titulaire)
Mme Laetitia BOUCHEVREAU (titulaire)
Elodie LEBOURGEOIS (suppléante)
Mme Corinne OLIVIER-GRAND (suppléante)

Pour l'année prochaine, précision à apporter dans la notice explicative : toute annotation, ou nom entouré sur un bulletin l'annule.

Encourager le plus possible le vote par correspondance.

➤ **Bilan financier de la coopérative pour 2017-2018**

Le compte-rendu de fonctionnement général a été lu et détaillé par Mme André (mandataire).

➤ **Sécurité de l'établissement et des élèves**

Aménagement de la cour

Une rubalise a été installée pour éviter que les élèves ne jouent dans le recoin de la cour. Est-il possible d'installer une barrière(style toulousaine) ?

Non, une barrière serait plus dangereuse.

Les chats envahissent encore la cour et y font leurs besoins. Les feuilles qui s'entassent dans la cour servent de litière à ces animaux ce qui pose des problèmes d'hygiène. Il est nécessaire d'effectuer un nettoyage plus régulier et une vérification journalière pour limiter au maximum ces nuisances.

La mairie étudie la question. (essai d'un nouveau produit pour les faire fuir)

Sécurité aux abords de l'école

En plus du fait d'être actuellement en vigipirate « *Sécurité renforcée – risque attentat* », il paraît important de tout mettre en œuvre pour résoudre les problèmes de stationnement dans l'impasse du Mistral.

En effet, il n'est pas rare de constater des voitures garées devant le grand portail de l'école, si les pompiers devaient intervenir il ne le pourraient pas. Cela gêne aussi le personnel municipal quand il doit travailler dans l'école. Parfois, les propriétaires n'ont pas encore enlevé leur véhicule alors que le temps périscolaire ou scolaire a commencé.

Il est aussi très fréquent que des propriétaires garent leur véhicule contre le mur de l'école, ce qui n'est pas autorisé ni acceptable surtout pendant les heures d'école.

Il faut appeler la gendarmerie en cas d'infraction, redonner l'information et prévenir qu'en cas d'infraction, il peut y avoir un PV ou une mise en fourrière.

La mairie étudie la question.

Plan particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.)

De nouvelles trames PPMS ont été mises en place : une trame risque majeur et une trame menace majeure.

Ces trames ont été réalisées en tenant compte des propositions faites dans les derniers PPMS.

Les trames ont été observées et expliquées

CF parties 1, 2 et 3 risques et menaces majeurs.

Sécurité Incendie

Un exercice incendie a été effectué à la rentrée. Cet exercice a permis de tester avec succès les alarmes incendies et de réfléchir sur la localisation du lieu de rassemblement.

Cet exercice a également permis de retrouver les clés pour réarmer les dispositifs de déclenchement. Il a aussi mis en évidence un défaut dans la batterie qui gère le dispositif. Un technicien est passé et a constaté le défaut mais il n'est toujours pas venu remplacer la batterie.

De plus, la société qui assure la maintenance, le contrôle et la révision du matériel et des installations n'est pas encore venue faire sa visite annuelle.

Mr Stéphane BAYLE, adjudant-chef pompier prévisionniste, est venu contrôler le bâtiment A et assure que les normes de sécurité sont respectées et il n'est pas nécessaire de créer une autre issue de secours pour la classe du 1^{er} étage. Un courrier de Mme La maire a été envoyé à l'école et a été consigné dans le registre de sécurité. Des détecteurs de fumée dans les locaux électriques seront installés. Le local électrique doit rester fermé.

Un exercice de confinement et un exercice d'évacuation ont été réalisés en 1ère période. D'autres exercices auront lieu avant les vacances de Noël.

➤ **Règlement intérieur**

Suite au retour à la semaine de 4 jours le règlement intérieur de l'école a été modifié. De plus, certains points ont été précisés comme les entrées et sorties, les goûters autorisés, les vêtements ou accessoires interdits et l'interdiction du téléphone portable et des objets connectés pour les élèves.

Les maîtresses rappellent les problèmes que génèrent les retards de certains parents. Une discussion sera envisagée avec les familles concernées pour comprendre et aider à résoudre ce problème.

Une situation qui perdurerait, malgré cela, pourrait entraîner à ne pas accueillir un élève de maternelle arrivé trop en retard.

Le règlement intérieur est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Comme les années précédentes, un exemplaire sera adressé aux familles pour lecture et émargement. Il sera également mis en ligne sur le site de la mairie et consultable ainsi à tout moment.

➤ **Suivi des élèves**

R.A.S.E.D

L'équipe est venue se présenter en octobre. Une réunion est prévue le mardi 13 novembre avec les enseignants pour faire le point sur les besoins et proposer éventuellement aux familles des interventions.

Le RASED demande l'autorisation d'utiliser la salle de l'ancienne bibliothèque pour leurs éventuelles interventions.

Les parents demandent des précisions sur le rôle des maîtres E et G : le maître E a un travail en particulier sur les difficultés d'apprentissage, il prend un petit groupe d'élèves alors que le maître G aide l'élève à comprendre les attentes de l'école, le rôle d'élève. Le maître G peut prendre l'élève en individuel. Ces prises en charge se font sur le temps scolaire.

Protection Maternelle et Infantile

Le docteur de la PMI a effectué le dépistage sensoriel des élèves de MS le 8 octobre.

Médecine scolaire

Pas de visite prévue cette année encore. Une visite médicale est programmée en sixième. Le médecin scolaire peut toutefois être sollicité par les enseignants si le cas d'un enfant les préoccupe.

Liaison Collège-Ecole

Mme Vérot a pris contact avec la nouvelle principale du collège de Jacou.

Nous attendons qu'elle s'installe dans ses fonctions pour mettre en place les liaisons.

Ces liaisons se feront normalement avec le professeur de sciences et en regroupement avec l'école de Montaud.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Elles ont lieu les mardis de 16h45 à 17h45. Elles s'adressent à des élèves qui rencontrent des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages. La participation aux APC est soumise à l'acceptation des familles. Les enseignants choisissent les élèves dont le profil et les difficultés correspondent à ce dispositif.

Les APC ont été rapidement mises en place et ont notamment permis d'aider les enseignantes dans les passations de certaines évaluations nationales.

Évaluations nationales CP et CE1

Il s'agit d'évaluations diagnostiques destinées à cerner les difficultés des élèves pour y remédier au sein du groupe classe.

Certains exercices étaient trop difficiles ou inadaptés, mettaient en échec les élèves, et occasionnaient du stress : trop de données en même temps, temps court ne permettant pas de finir même lorsque l'élève n'était pas en difficultés.

Les bugs ont été nombreux et les remontées des résultats compliquées.

L'application permet d'éditer une synthèse pour chaque élève de CP et de CE1.

Des dysfonctionnements ont retardé l'édition de celles-ci mais le problème est résolu. Elles seront portées à la connaissance de chaque parent.

Livret Scolaire Unique

Le LSU suit votre enfant du CP à la classe de 3^{ème}. Il recense ses progrès dans l'acquisition des fondamentaux de la scolarité obligatoire. Accessible en ligne, il rend compte de son avancée dans les programmes scolaires conçus par cycles de 3 ans.

Cette année, ce livret sera renseigné 3 fois dans l'année.

Mmes Vérot et Villemont utiliseront une plate-forme payante en ligne, edumoov, pour faciliter et automatiser l'évaluation continue des compétences de leurs élèves. Mme André hésite encore à l'utiliser.

Espace Numérique de Travail (ENT)

L'équipe enseignante souhaite s'inscrire dans une continuité numérique et l'ensemble de l'école à son ENT.

Mmes Vérot et Villemont sont déjà habituées à cet espace, elles aideront Mmes André, Belmessieri, Riccio et Suere pour leur expliquer les bases. Si cela n'est pas suffisant, nous demanderons une aide auprès de la circonscription.

➤ Pédagogie et projet

Module « savoir Nager »

La classe de CE1/CE2 a déjà effectué les 10 séances à la piscine de St Mathieu de Trévières. Même si l'horaire n'était pas idéal (peu de temps disponible pour les apprentissages avant et après), le module sous forme de stage a permis aux élèves de bien progresser et de valider le palier 1.

La classe de GS/ CP fera ce module en période 3

Ces deux classes ne pourront pas bénéficier de la subvention de la CCGPSL

Ateliers en lien avec le spectacle « Motte » de Poisson soluble

Les élèves de GS au CM2 travailleront l'argile et mettre en place une réflexion autour du développement urbain et périurbain avec l'association Mélando.

Besoin d'installer des tables dans l'ancienne bibliothèque le 22 et le 23 novembre. Impossible le 22 car il y a un rassemblement des médiathèques. Les ateliers se feront donc dans la salle polyvalente.

Travail avec la classe entière afin de faire évoluer le projet. Travail éphémère avec de l'argile réemployé à chaque fois.

Activités autour du 11 novembre

Liens avec les expositions et le spectacle de rue proposés pour ce centenaire. Dans la classe de CE1/CE2, travail en amont sur l'armistice et la victoire, dispute et réconciliation. Lecture du « Corbeau et le Renard » et « Léo Corbeau et le Gaspard Renard ».

"Y'a pas photo "

Les classes de GS/CP et de CE1/CE2 participeront à un projet photographique dans le cadre de l'offre culturelle et sportive proposée en partenariat CCGPSL /IEN.

Grand Défi Vivez Bougez (GDVB)

(infos plus précises au prochain conseil)

Correspondance

La classe de ce1/ce2 va correspondre avec une classe de CE2 de Montpellier. L'idée est de mettre en évidence les différences rural/urbain, nous espérons faire une rencontre en fin d'année.

La grand-mère d'un élève avait proposé un projet avec une école sud-africaine, échange de cartes de Noël en anglais.

➤ Équipement et travaux

Pendant les vacances d'été, la salle des maîtres a été repeinte, la connexion internet a changé et semble plus stable. Nous espérons que la couverture téléphonie mobile évolue dans ce sens afin d'être joignable (cf PPMS)

Autres travaux réalisés :

Échange de place des tableaux dans la classe de CE1 CE2

Sécurisation de la porte entre la salle polyvalente et le bureau de direction. Sécurisation au niveau des angles des étagères dans le local sport.

Demandes :

Porte-manteaux pour les CM1/CM2 trop bas et mal fixés, et les GS/CP

Peintures au sol de la cour d'école (marelle, escargot, parcours)

Madame Le Du demande de vérifier la présence de porte-savon au niveau des toilettes extérieures.

Projet ENIR

L'ouverture sur le numérique est lancée et soutenue par la mairie. Nous souhaitons investir dans le matériel numérique et avons constitué un dossier de candidature pour une aide de l'état.

Lecture rapide du projet.

Les classes élémentaires ont en prêt du matériel informatique de la circonscription (vidéoprojecteur, classe mobile ...)

Nous avons reçu en don du matériel numérique : des parents nous ont offert un vidéoprojecteur et 3 ordinateurs portables, nous les en remercions.

Claudine confirme qu'il faut que cela soit voté, donc ce sera pour l'année prochaine.

Les parents d'élèves demandent si l'on peut utiliser le budget OCCE pour une éventuelle classe de découvertes.

La priorité n'est pas dans un voyage scolaire, mais davantage pour un projet à long terme.

➤ Temps périscolaires

Cantine :

Les parents souhaitent poser une question concernant les repas servis : Pourriez-vous donner plus d'informations concernant la qualité des repas notamment la part de produits bios et locaux proposés. A partir du 1^{er} décembre, il y aura un repas bio par semaine, pas plus sinon le prix du repas aurait été majoré.

A la fin de l'année, l'engagement de 3 ans arrive à son terme. La mairie envisage de faire un appel d'offre en précisant les attentes qui visent toujours la qualité des produits servis aux enfants (bio, local).

Les parents souhaitent qu'il y ait une enquête auprès d'eux par rapport à la part de produits bios et locaux avant le changement de prestataire.

Peut-on envisager des temps de relaxation pour les élèves les plus jeunes (1^{er} service) ?

M. Lemaître: c'est difficile de l'organiser avec seulement deux adultes présents dans la cour. S'il y a plus de monde cela pourrait être envisagé.

Peut-on préciser l'organisation en cas de pluie ?

Quand les « petits » sont à la cantine, les « grands » vont dans la véranda et quand les petits remontent, on inverse. Si l'ancienne bibliothèque était aménagée, ce serait plus facile et agréable.

L'équipe enseignante aimerait aussi que cette pièce soit aménagée pour pouvoir l'utiliser. Pour le moment, il n'y a pas de service civique dans l'école qui pourrait intervenir.

La mairie : On peut remettre des tables et des chaises, mais il y a le problème du chauffage. Ce serait de plus qu'un aménagement temporaire, cette pièce étant prévue pour être une nouvelle classe en cas d'ouverture.

On peut installer aussi des tapis de sol.

Activités périscolaires :

Les listes données aux enseignants permettent une sortie de classe sécurisée.

Ce système convient aussi à M. Lemaître pour le midi.

Par contre, les élèves inscrits aux activités périscolaires ne sont pas toujours inscrits à la garderie, de même pour les élèves inscrits aux ateliers APE, du coup, les listes sont incomplètes et génèrent un certain flou côté enseignant.

Les enfants prévus pour les ateliers sports collectifs ou étude surveillée doivent obligatoirement être inscrits à la garderie. A partir de janvier, les enfants inscrits aux ateliers APE devront aussi être inscrits à la garderie ce qui n'est pas le cas actuellement.

Rappel : légalement un enfant à partir de 6 ans peut être relâché à la fin de l'activité s'il n'a pas été inscrit.

Quand il y a une modification au niveau des inscriptions garderie, c'est Chantal qui doit rectifier le jour même ou le lendemain ce qui rajoute une surcharge de travail pour elle et la retarde dans ses fonctions d'Atsem dans la classe de PS/MS.

Les parents signalent qu'il y a des bugs pour les inscriptions par internet.

Pour autant, certains parents oublient systématiquement d'inscrire leur(s) enfant(s) à la garderie.

L'horaire limite d'inscription pour la garderie n'est pas le même que pour la cantine. Les listes pour la garderie sont éditées vers 9 heures. Il faudrait peut-être le même horaire pour les deux inscriptions. Si un parent est en retard il peut toujours prévenir par téléphone.

Y a-t-il comme l'an passé des projets culturels ou sportifs menés sur le temps périscolaire ?

Rien de spécial sur le temps de midi, des ateliers à la demande en fin d'après-midi.

➤ Questions des parents

APE : Mme Vérot a rencontré les responsables de l'association pour faire le point sur les différentes manifestations que l'association proposait et le cadre organisationnel.

Les parents souhaitent savoir si l'APE intervient toujours pour Noël.

Il a été convenu que les ateliers seront maintenus cette année, ainsi que la projection d'un film et le goûter.

On pose la question pour les chants de Noël sur le parvis de la Mairie : possible pour les CM1 CM2 mais pas pour les CE1 CE2 qui, en raison du module « piscine », n'ont pas pu commencer la chorale.

Un spectacle sera offert aux enfants le 15 décembre par l'APE, le foyer et la mairie.

La séance est levée à 21h.

Les Parents Élus

La Commission Scolaire

La Directrice